



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 48460

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur l'accessibilité des sites internet du secteur public. Dans son rapport « Citoyens d'une société numérique, Accès, Littératie, Médiations, Pouvoir d'agir : pour une nouvelle politique d'inclusion », remis en novembre 2013, le Conseil national du numérique préconise qu'un dispositif législatif vienne limiter la durée des brevets sur du matériel ayant fait l'objet d'un reconditionnement par un organisme agréé. Il souhaite connaître les suites qu'elle entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48460

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 février 2014](#), page 1011

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)